

Parti Socialiste
Convention nationale
Paris, 21 et 22 juin 1975

Sommaire

Le président (Gaston Defferre)	1
Gilles Martinet.....	1
Pierre Guidoni	5
Jean-Pierre Chevènement.....	6
François Mitterrand	13
Gilles Martinet.....	18

Séance du dimanche 22 juin 1975.

La séance est ouverte sous la présidence de Gaston Defferre.

Le président (Gaston Defferre)

La parole est à Gilles Martinet.

Gilles Martinet

Chers camarades, nous avons reçu, hier, sur le bureau de cette tribune, un grand nombre d'amendements émanant pour la plupart de fédérations et d'un certain nombre de sections. Nous n'avons retenu que les amendements présentés par des fédérations et nous les avons ventilés entre les différents carrefours qui se sont tenus hier soir.

Il s'agissait bien de carrefours et non de Commissions il n'y a donc pas eu de votes mais il était important, étant donné le nombre des amendements, qu'une première discussion eut lieu dans ces 5 carrefours.

Ceci nous a facilité la tâche aujourd'hui, nous avons en effet nommé une sous-commission de la Commission des résolutions qui a examiné les résultats des débats des carrefours, et il a été décidé de retenir tous ceux des amendements qui rencontraient un consensus, disons, qui étaient acceptés par l'ensemble des camarades ; je vous les soumettrai tout à l'heure, cela représente une douzaine d'amendements qui ont été retenus qui portent sur les différentes parties du texte. Et, nous avons, par ailleurs, retenu un certain nombre de thèses et un certain nombre d'idées comme devant être approfondies par la suite par nos Commissions d'études, par notre Comité directeur, par les groupes Socialistes d'entreprises concernés, et il y a toute une série de questions importantes dont nous gardons la trace et qui vont nous permettre d'avancer plus loin dans notre réflexion sur le projet autogestionnaire. Les questions, notamment, des conditions d'exercice du pluralisme dans toutes les organisations, des relations d'information entre les collectivités locales et la population, du régime et de la

tutelle sur les collectivités centralisées, des méthodes de discussion à l'intérieur du Parti mais aussi, du financement des entreprises autogérées, du problème des régions qui a été l'objet de discussions importantes, de l'extension des droits des travailleurs dans le secteur privé, des techniques de la planification, de la décentralisation, des moyens d'information, etc.

Donc il y a un certain nombre de thèmes qui figuraient dans les amendements et qui sont retenus comme devant servir à l'approfondissement de notre projet. Mais ce qui vous sera présenté tout à l'heure, comme amendement, ce sont ceux qui ont réalisé en quelque sorte l'unanimité de la Commission.

Donc, le texte, si vous acceptez naturellement ses amendements, sera modifié et publié sous forme de brochure sous sa version définitive, c'est-à-dire pas exactement la version que vous avez eue dans "Le Poing et la Rose" mais une version modifiée par les amendements, et ce sera cela le texte de référence du Parti sur le problème de l'autogestion. Cela ne signifie pas que nous arrêterons là notre réflexion et notre travail de recherche, au contraire, d'une certaine manière c'est une étape, un point de départ mais un point de départ très important.

Venons-en maintenant au travail de la Commission elle-même.

Eh bien, elle a commencé par discuter sur la demande de notre camarade Chevènement de l'amendement additionnel du texte présenté par la minorité et 19 camarades de la Commission ont pris part, 12 de la majorité, 7 de la minorité, à ce débat!

Ce débat était très intéressant parce qu'il a permis de voir où se situait, en réalité, la divergence. Un certain nombre de camarades de la majorité n'ont pas caché qu'il y avait des formulations dans cet amendement additionnel, qui ne les heurtaient nullement et, d'ailleurs, ont fait remarquer que certains passages existaient déjà dans les thèses, mais là où s'est trouvé le point central de la discussion, c'est lorsque nous avons abordé cette partie de l'amendement additionnel qui concerne la transition et les conditions, disons, de conquête de l'appareil de l'Etat et de l'articulation entre le mouvement des masses et l'action gouvernementale.

Dans les thèses, nous avons évoqué cette articulation, rappelant en quelque sorte des positions que nous avons déjà prises dans le passé ; nous avons effectivement sur le plan de la constatation, rappelé que la transformation de la société ne peut se faire que s'il y a un puissant mouvement populaire et que si s'articule, en effet, l'action gouvernementale et le mouvement des masses.

Mais, l'amendement additionnel prétend aller plus loin. Il prétend définir les conditions mêmes de la transition, de la conquête du pouvoir et de cette articulation. Or, là je crois pouvoir dire que les membres de la majorité de la Commission ont considéré que le sujet était extrêmement important, mais qu'il n'était pas l'ordre du jour de cette Convention.

Nous avons convoqué cette Convention sur le thème de l'autogestion et non pas sur les problèmes des conditions... (brouhaha)... dans lesquelles le pouvoir se trouvera exercé. (Protestations)

Non, c'est la vérité...

Nous avons débattu des problèmes de l'autogestion, nous avons défini un projet très clairement avec les implications stratégiques de ce projet, mais alors, en ce qui concerne le problème, à nos yeux, fondamental, essentiel, de la transition vers le Socialisme, c'est un fait qu'il n'a pas été abordé dans ce débat sauf sous une forme extrêmement courte, extrêmement insuffisante, faible et à beaucoup d'égards contradictoire dans l'amendement additionnel...

Dans la salle - Et alors ?

Gilles Martinet - Eh bien nous, nous pensons que ce problème est suffisamment important !

Dans la salle - Il ne fallait pas le soumettre aux fédérations !

Gilles Martinet - ... pour faire l'objet d'un débat dans tout le Parti, soumis (Applaudissements) et tranché par la seule instance qui peut trancher ce problème, c'est-à-dire par un Congrès du Parti.

Dans la salle - Quand ?

Gilles Martinet - Par le prochain Congrès du Parti.

(Brouhaha)

Mais, bien sûr, quand on regarde de près cet amendement additionnel, qu'est-ce qu'on voit ?

On essaie de nous donner des recettes pour empêcher le débordement d'un gouvernement de gauche par les masses, alors je vous en prie, lisez ce qui est dit : des généralités du genre que le mouvement des masses ne doit pas s'opposer à l'action gouvernementale. Est-ce que vous croyez que c'est sérieux de traiter de cette façon...

Dans la salle - Oui, oui.

Gilles Martinet - ... un problème de ce genre ? Nous, nous ne le pensons pas !
(Protestations)

Nous ne le pensons pas. Nous pensons que le sujet est très important pour être réglé de cette manière.

(Applaudissements)

Et c'est effectivement un Congrès qui devra avoir à trancher de ces questions mais sur des textes un peu différents de celui qui nous est aujourd'hui soumis.

En tout cas, la Commission a adopté par 45 voix contre 16 le texte suivant :

La Commission considère, que le Parti n'a pas donné mandat, à la Convention nationale :

1. De décider au lieu et place d'un Congrès, les dispositions à prendre pour résoudre les problèmes que poseront dès la victoire de la Gauche, les conditions de la transition et de la prise en main de l'appareil d'Etat.

2. Ni de définir au-delà de ce qu'ont prévu le Programme Socialiste et le programme commun de la Gauche, l'ensemble des mesures immédiates nécessaires au maintien et au développement d'un accord profond entre le nouveau pouvoir et le mouvement populaire.

Elle estime que dans une matière aussi grave, aucun organisme, aucune institution du Parti n'ont le droit de se substituer à l'ensemble des Socialistes consultés à la base... (Applaudissements)... et s'exprimant par le moyen d'un Congrès, seule instance souveraine du Parti.

(Très vifs applaudissements)

Le texte voté par la Commission ajoute :

Elle constate à cet effet que les 15 thèses proposées par l'unanimité du Bureau exécutif s'inscrivent dans le cadre prévu de la délégation consentie par les Congrès de Grenoble et de Pau à la Convention sur l'autogestion et propose d'éviter toute adjonction qui tendrait à sortir des limites de ce mandat.

(Applaudissements et vives protestations)

Je voudrais ajouter au dépôt de ce texte, qui devra être voté en priorité, puisque c'est lui qui en quelque sorte doit régler le problème de savoir si nous devons ou non prendre certains thèmes en compte, je voudrais ajouter un commentaire, et essayer d'enlever un peu de passion à ce débat : Les quinze thèses qui vous ont été soumises ont été adoptées, comme vous le savez, à l'unanimité, par le Bureau exécutif du Parti. Mais ces thèses ont donné lieu en Commission à de nombreux débats. Et je constate que ces débats n'ont absolument pas opposé le courant 1 au courant 2.

Hier, on a souligné à cette tribune le fait que des camarades de la majorité exprimaient ici même, comme ils l'avaient exprimé librement en Commission, des points de vue et des tonalités différentes. Je pourrais dire que la même chose a existé au sein du courant 2. Et je ne voudrais en avoir pour preuve que les votes qui sont intervenus dans un certain nombre de fédérations. Eh bien, moi, je me réjouis de l'une ou de l'autre de ces situations, parce que je trouve absurde que lorsqu'on discute d'un certain nombre de problèmes, on ne dise pas ce qu'on pense sur le fond, sous le prétexte qu'il faut respecter la discipline d'un courant ou d'un autre ! (Applaudissements)... Je trouve au contraire infiniment plus normal que des camarades se prononcent sur le fond des problèmes, comme ils le pensent...

(Exclamations)...

Bien sûr, et sans voir nécessairement de référence à un texte de courant. Il faut tout de même être sérieux ! Ce texte qu'on nous a présenté comme amendement additionnel, et dont on a dit ici, vous l'avez tous entendu, qu'il était la conclusion logique des 15 thèses, que les thèses ne pouvaient pas se passer de ce texte additionnel, eh bien, il faut que vous sachiez tout de même qu'en Commissions nos camarades du courant 2 l'avaient découpé en trois amendements, qui se situaient à trois passages différents de notre texte...

(Rires et applaudissements)...

Alors, ce n'était pas tellement un chapeau, ce n'était pas tellement le toit de la construction, puisqu'on pouvait en placer les tuiles aux différents étages...

(rires)... Et, entre nous, cela aurait été beaucoup plus simple de commencer par là. Cela aurait été plus simple, seulement cela aurait été sans doute un peu plus difficile de recueillir en bloc des mandats sur un texte s'il y avait eu trois amendements séparés... (Protestations et applaudissements)

Nous le savons tous. Parce que ces amendements auraient été votés comme les autres amendements, selon la règle démocratique, et il y en a qui auraient fait tant de mandats contre d'autres mandats.

Qu'on ne vienne pas nous dire que c'est une conclusion obligée des quinze thèses, quand ensuite on nous présente trois amendements séparés portant sur des thèses différentes. Je crois que ce n'est pas très sérieux de raisonner de cette manière.

Alors, je vous le dis, en fait, nous allons avoir, primo, à nous prononcer sur ce texte, voté à la majorité de la Commission : 45 voix contre 16.

C'est le texte que je vous ai lu tout à l'heure, et qui fait que la Convention ne se prononcera que sur les 15 thèses et les amendements retenus par la Commission. Quand nous en viendrons à ce vote nous procéderons naturellement d'abord à la présentation des amendements, et ensuite au vote en bloc des quinze thèses. Mais en premier lieu il faut se prononcer sur ce texte... (protestations)... il faut se prononcer sur ce texte voté par la majorité de la Commission, pour que les choses soient tout à fait claires et que la discussion sur les 15 thèses, objet même de notre convention, puisse se dérouler.

(Applaudissements)

Pierre Guidoni - Un point d'ordre, extrêmement bref.

Le président - La parole est à Guidoni.

Pierre Guidoni

Je crois qu'il est nécessaire, pour que notre vote soit parfaitement clair, de rappeler ce qui a été précisé à plusieurs reprises à la fin de la Commission des résolutions, sur notre demande réitérée, pour savoir quelle -serait exactement la procédure et quel serait le vote envisagé.

Il ne s'agit nullement de voter pour ou contre le texte qui vous a été lu tout à l'heure par Gilles Martinet, il s'agit de voter, d'une part, pour ceux qui en sont partisans, pour le texte voté par Gilles Martinet, d'autre part, pour ceux qui en sont partisans, pour l'inclusion de la 16^{ème} thèse, dans l'ensemble du texte sur l'autogestion. Donc, d'une part, d'autre part, c'est un vote contradictoire, et je pense qu'à partir de ce renseignement l'ensemble des secrétaires fédéraux sauront exactement comment ils doivent disposer de leurs mandats, c'est-à-dire en fonction - pour, contre, abstention, refus de vote - de ce qui a eu lieu à la base.

Simplement pour dire que je suis tout à fait d'accord avec la procédure proposée par Guidoni. Et par conséquent il y aura un vote contradictoire entre le texte présenté par la majorité de la Commission, et, de l'autre côté, la volonté

d'inclure le texte additionnel dans l'ensemble Voilà. Donc, un vote contradictoire.

Le président - Nous allons essayer de procéder de façon aussi démocratique que possible.

La parole est maintenant à Jean-Pierre Chevènement.

Jean-Pierre Chevènement

Mes Chers camarades, je ne pensais pas parler à cette Convention parce que je pensais qu'il était possible d'arriver facilement à une synthèse, compte tenu de ce qui avait été dit. Il n'y a pas de synthèse, encore une fois... (sifflements et applaudissements) et en plus il n'y pas de vote sur le fond puisqu'on nous oppose une exception d'irrecevabilité.

Alors, il y a une formule un peu bâtarde qui va consister à voter à la fois sur l'exception de l'irrecevabilité, et sur le texte lui-même de l'amendement additionnel.

Je dois dire que nous comprenons très mal les raisons pour lesquelles on nous oppose aussi tardivement l'irrecevabilité de notre amendement, et nous ne l'admettons pas. Nous ne l'admettons pas, pour des raisons de forme et pour des raisons de fond.

Pour des raisons de forme, parce que vraiment cette irrecevabilité nous paraît aux antipodes de l'autogestion dont nous parlons... (Applaudissements)...

Enfin, camarades, cet amendement, nous l'avons présenté au Bureau exécutif, après l'avoir présenté d'ailleurs à la Commission de travail. Au Bureau exécutif on nous a dit : "C'est contradictoire avec les 15 thèses" J'entends dire "non" dans la salle... Regardez "Le Poing et la Rose" c'est le journal officiel du Parti, la majorité du Bureau exécutif dit : "Je vais vous exposer précisément les raisons pour lesquelles on ne peut pas l'accepter, et les militants verront en quoi il est contradictoire avec le reste du texte". C'est un placard que très gentiment on a inséré au milieu de notre amendement additionnel. Donc j'en déduis que ceux qui ont considéré que cet amendement était contradictoire avec le texte ne pensaient pas qu'il était en dehors du sujet, puisqu'ils disaient le contraire.

Secondo : les sections, ont délibéré sur ce texte, l'ont voté, elles ont voté pour ou contre, mais elles ont voté. Et il ne faut pas se moquer des camarades.

Enfin, en troisième lieu, hier, nous avons écouté avec intérêt ce qu'ont dit les orateurs. Eh bien, les orateurs n'ont encore pas découvert que l'amendement était irrecevable, ils ont donné des points de vue divers, des pour, des contre ! J'ai cru entendre, que dans cette majorité, qui est très homogène depuis le Congrès de Pau, il y avait trois voix qui se faisaient entendre:

Il y a ceux qui jugeai l'amendement superfétatoire, parce qu'ils était d'accord avec lui, et qui nous accusaient de faire de la dialectique, n'est-ce pas Michel Rocard ?

Il y a ceux qui considéraient qu'il était contradictoire avec le reste du texte, qui ne lisaient pas pourquoi, peut-être parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec un

texte qu'ils avaient voté au Bureau exécutif, et dont ils ont découvert hier, dans les carrefours, que ce n'était pas exactement ce qu'ils voulaient dire.

Et en troisième lieu, il y a ceux qui jugent que c'est un problème important, mais ils donnent tout de même leur avis sur le sujet.

Et en Commissions des résolutions, après qu'on ait repris le débat d'hier, d'ailleurs, presque nous ayons demandé en quoi certains camarades jugeraient que l'amendement était contradictoire avec les 15 thèses, après même que nous ayons, poussé la bonne volonté à découper l'amendement additionnel en trois pour l'adjoindre dans les thèses concernant la transformation de l'Etat et le rôle du Parti - car, que disons - nous d'autre que cela, qu'il faut non seulement prendre le pouvoir, mais le changer, que le mouvement de masse est nécessaire, et d'ailleurs inévitable, et que le Parti peut seul assurer la cohérence du mouvement d'en haut, du mouvement d'en bas ? Eh bien ? Cela découle logiquement des 15 thèses - après que nous ayons fait cet effort de synthèse tout à fait normal dans un Parti démocratique, nous avons brusquement entendu François Mitterrand qui est venu, avec un texte apparemment rédigé à l'avance, nous déclarer que nous étions en dehors du sujet, nous tombions des nues !

(Rires)...

Alors, en définitive, nous commençons à avoir l'habitude, nous nous heurtons à un nouveau refus de synthèse, et à un refus de dialogue, que nous considérons comme préjudiciable à la vie démocratique du Parti.

L'irrecevabilité, j'hésite à qualifier cela d'un terme, péjoratif, mais j'y vais : c'est une manœuvre, c'est une manœuvre subalterne destinée à empêcher un vote sur le fond. Et pourquoi ? Eh bien, parce que le vote de l'amendement additionnel, s'il intervenait normalement, avec des pour, des contres, des abstentions, il ferait apparaître que les pour représentent beaucoup plus de 30% du Parti, et la majorité ne peut sans doute se payer le luxe de faire apparaître la progression d'une minorité qui faisant 25% à Pau, et qui aurait progressé... (Applaudissements)... alors que précisément, à Pau, on voulait lui couper les ailes.

Eh bien, nous n'avons pas pour but de nous compter, nous étions partisans... (Exclamations)... nous étions et nous sommes partisans d'arriver à un texte qui engage tout le parti, nous sommes partisans de la discussion démocratique, voilà la vérité ! (Applaudissements)

On veut noyer un vote qui serait défavorable à la majorité, par un autre vote qu'elle espère favorable. Alors, je m'adresse aux Secrétaires fédéraux : une circulaire, Chers camarades, vous a été adressée. Je dois dire qu'au niveau de l'organisation de la Convention, la minorité s'est abstenue, parce qu'elle considérait que les garanties qui lui étaient données n'étaient pas suffisantes. Cette circulaire qui vous a été adressée précise qu'il n'y aura pas de vote à l'entrée, mais que les amendements additifs des gens étaient déposés en Commission des résolutions et que les votes interviendront en séance plénière, à l'issue de la Commission des résolutions. On ne nous avait pas dit que cela deviendrait irrecevable.

... Ce n'est pas irrecevable, Gilles Martinet, mais on renvoie cela à plus tard, au

prochain Congrès, où on aura - d'autres chats à fouetter...

Gilles Martinet - Il y a un vote contradictoire.

Jean-Pierre Chevènement - Mais un vote contradictoire qui n'est pas pour ou contre.

Je dis simplement que les délégués titulaires ont une responsabilité, une grande responsabilité, ils doivent traduire le point de vue des militants, c'est ce que dit la circulaire; et, bien franchement, camarades, les camarades qui sont ici pour exprimer leur point de vue n'accepteraient pas que leur volonté soit détournée, et je vous le dis, parce que vous êtes responsables dans vos fédérations, devant vos militants, et vous aurez certainement à rendre des comptes devant les militants de ce que vous avez fait de vos mandats, et c'est tout à fait naturel, c'est la loi du Parti.

Et je fais appel à votre sens démocratique... (protestations) parce que la démocratie, dans le Parti, est l'objet du vote qui nous est demandé, et la démocratie, voyez-vous, chers camarades, on le dit mais on a tendance à l'oublier pour nous-mêmes, ce n'est pas le fait majoritaire brut, brutal, c'est l'acceptation préalable du dialogue d'égal à égal avant que le vote vienne trancher entre des opinions qui se sont révélées irréductibles !

Ce qui fait que, croyez-le bien, nous ne défendons pas un courant, d'ailleurs - nous sommes la minorité, ce qui n'est pas la même chose - nous ne défendons pas la minorité, nous défendons plus que la minorité, nous défendons la démocratie dans le Parti et le droit de chacun.

Beaucoup d'entre vous ont déjà été minoritaires, camarades poperenistes, camarades savarystes, même ceux de la Convention, ils n'ont pas toujours été majoritaires - cela devrait leur rappeler des souvenirs - vous étiez minoritaires peut-être qu'un jour vous le redeviendrez, d'ailleurs... (Applaudissements) alors, ne nous appliquez pas la loi que vous ne voudriez pas qu'on vous applique !

En réalité, on dirait qu'on veut mettre le courant n°1 entre parenthèses dans tout ce qui se fait, mais ce refus de la synthèse du dialogue, ce n'est pas sérieux. Comment peut-on rassembler la Gauche et diviser le parti !

Alors, moi, je ne sais pas, mais j'ai une certaine tradition démocratique et je me demande quel est notre crime. Est-ce que vraiment nous sommes coupables ? Et de quoi ? D'avoir nos idées, d'avoir déposé nos motions ? Jusqu'à présent c'était permis, et je me tourne vers le Premier secrétaire et je lui dit : Cher François Mitterrand, est-ce que vous avez tellement eu à vous plaindre de nous ? (Applaudissements et protestations)

Il est vrai, chers camarades, que les mousquetaires du Socialisme ne sont pas les mousquetaires du cardinal, mais nous ne sommes plus au 17^{ème} siècle ! (Applaudissements) Et je dis franchement que si nous ne nous prenons pas pour d'Artagnan, nous n'avons pas la vocation de Cinq Mars (Applaudissements).

Alors, en conclusion, si vous voulez, qu'est-ce qu'on peut dire ?

Eh bien, on peut dire que nous devons dépasser ces querelles subalternes, parce que nous avons, ensemble, une belle et bonne querelle, qui est la querelle du

Socialisme, et c'est celle-là que nous devons mener, et nous devons la mener fraternellement sans arrière pensée et sans procès d'intention, sans faire interférer des débats idéologiques, des petits conflits de pouvoir qui, d'ailleurs, agitent normalement une grande Organisation comme la nôtre et comme toutes les autres !

L'unité du Parti, pour nous, chers camarades, elle se fonde sur la démocratie intérieure. C'est la conception du Parti Socialiste, c'est la conception d'un parti de militants, c'est notre conception et, je le dis, je suis député, je le dis : il n'y a aucun mandat, aucun poste, aucune responsabilité que nous préférerions à notre honneur de militant ! (Applaudissements).

C'est pourquoi l'irrecevabilité opposée dans ces circonstances, nous la ressentons comme contraire à notre conception du Parti, une conception que nous croyions partager ensemble depuis Epinay, à un moment où certains propos ont été prononcés sur ce sujet.

Donc, nous n'admettons pas l'irrecevabilité pour des raisons de forme, mais nous ne l'admettons pas non plus pour des raisons de fond, parce que nous croyons être dans le sujet.

La Convention n'a pas mandat pour décider, dit le texte, quelles sont les mesures que le gouvernement devra prendre pour engager la transition... et le programme commun qui ouvre la voie au Socialisme ? Et le programme Socialiste ? Et le document des Assises ?

Alors, c'est vrai qu'on ne peut pas tout prévoir, mais c'est ce que nous disons : on ne peut pas tout prévoir, mais il faut se mettre en condition d'affronter une situation qui par définition est difficilement prévisible. Est-ce qu'on peut séparer les conditions du passage au Socialisme et le débat sur l'autogestion, alors que toute la troisième partie des 15 thèses qui vous ont été distribuées et que vous avez étudiées porte sur les implications stratégiques du choix autogestionnaire, et que même la thèse sur la transformation de l'Etat en parle ? C'est donc bien le même sujet, nous sommes en plein dedans.

A la Commission des résolutions, Bérégovoy a eu ce mot : faire de la signification d'un gouvernement de gauche l'objet d'un prochain Congrès, voilà ce que nous devons faire. Mais la signification d'un gouvernement de gauche, on ne peut pas la fixer dès maintenant ! Alors, quatre ans après Epinay, trois ans après la signature du programme commun, c'est une plaisanterie, si nous ne sommes pas d'accord sur la signification d'un gouvernement de gauche !

En vérité, l'amendement additionnel, il est parfaitement réaliste, car, vous le savez bien, la victoire de la Gauche créera un mouvement populaire de grande ampleur et c'est la mobilisation populaire qui rendra passible la victoire de la Gauche et qui nous permettra de transformer la société dans le sens de l'autogestion.

Rappelez-vous 1936 et le mouvement populaire qui suivit la victoire électorale, rappelez-vous 1968...

Est-ce que nous sommes en dehors du sujet ou est ce qu'en 1968, ce n'était pas F.G.D.S. qui était en dehors du sujet ? (Applaudissements)

Et maintenant, chers camarades, regardons devant nous, voyons donc : 1978,

c'est l'échéance normale, eh bien, admettons même que la Gauche soit victorieuse et que les espoirs que nous mettons d'avoir 160, 190 députés se concrétise, nous n'aurions conquis qu'une tête de pont dans l'appareil institutionnel de la 5^{ème} République, et une tête de pont plus fragile encore que celle qu'avait Allende en 1973 quand il a été élu...

Une voix - Avec 38% des voix !

Jean-Pierre Chevènement - Oui, mais n'oublie pas qu'avec 51% des voix, on n'a pas encore gagné et que dans le cadre de la 5^{ème} République le Président de la République peut dissoudre l'Assemblée, il est le chef des armées, il a des pouvoirs importants par l'article 16 et on peut penser qu'il s'en servira et qu'il nous attendra au coin du bois !

Pensez qu'en 1981, Giscard, qui est encore jeune, pourrait bien se représenter, disposant ainsi d'un atout décisif sur tout concurrent quel qu'il soit... c'est la raison pour laquelle il ne faut pas se presser, chers camarades, je vous le dis pour ceux qui y pensent...

Alors, si nous voulons vraiment ne pas attendre treize ans, si nous voulons vraiment que cela change, mes chers camarades, nous ne pouvons pas subordonner toute notre démarche à une seule victoire électorale, nous devons faire entrer l'idée de la mobilisation populaire, nous devons savoir quelles conséquences nous devons tirer pour l'organisation du Parti, pour sa vie intérieure, pour sa démocratie interne, pour l'orientation de sa propagande et nous devons sensibiliser chaque militant. Or, ce n'est possible, comme le disait la motion de Pau que si, immédiatement après la convention sur l'autogestion, nous engageons une campagne ardente de mobilisation dans le pays, tout entier, pour ne pas être seuls, les Socialistes, les radicaux de gauche et les Communistes, avec, en face de nous, tous les autres que nous ne connaîtrions pas... Mais que nous arrivions à cimenter tout cela en un bloc ardent est possible...

Une Voix - Commence demain au Palais des Sports !

Jean-Pierre Chevènement - D'accord.

Cela veut dire aussi que nous devons faire progresser l'unité, que nous devons l'approfondir, car nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'un nouveau Chili ou d'un nouveau Portugal... (protestations)... Je dois dire que dans le texte, il y a un procès d'intention qui voudrait aller au-delà du programme commun, comme si on voulait l'opposer au programme commun... ce n'est vraiment pas sérieux du tout... ce n'est pas sérieux... Et, à vrai dire, l'amendement additionnelle, il tire les conséquences de ce qu'est le programme commun, à savoir un document dont les implications, dont les mesures anti-capitalistes qu'il prévoit ouvriront une période de transition vers une autre société, il ouvre la voie au Socialisme et la stratégie unitaire, pour nous, et autogestionnaire, sont complémentaires... nous n'avons pas les débats d'âme qu'il y a dans le courant n° 1...

Je prendrai un exemple, celui des municipales... vous direz : on est en dehors du sujet, mais comme François Mitterrand l'a traité ce matin, je suis assez à l'aise pour le traiter à mon tour... (Applaudissements)

A Pau, on nous a expliqué que le fait de parler des municipales était prématuré, vous vous en souvenez ; aujourd'hui, c'est en dehors du sujet... mais, comme par hasard, la position du Parti se trouve d'ores et déjà fixée !

Nous croyons que le Congrès qui est prévu par la motion de Pau doit trancher sur ce point, de savoir quelle est la règle : est-ce que la règle est, chaque fois que c'est possible, que le Parti se batte sous son drapeau ? C'est l'interprétation de François Mitterrand, mais il y a une autre interprétation possible, c'est que chaque fois que possible, le Parti réalise des listes d'union avec des exceptions si les exigences de nos partenaires sont intolérables, car nous avons le sens de l'intérêt du Parti et nous ne mettrons pas nos camarades à la merci d'exigences impossibles... Mais l'histoire va vite, camarades, il faut savoir prendre les trains en marche... (rires)... Il y a un certain nombre de villes, que ce soit Toulouse, Narbonne ou Belfort, où des gens n'ont pas su le prendre... (Applaudissements)... Je dis simplement que notre conception de l'intérêt du Parti est celle là, on peut en discuter, nous y sommes prêts, très loyalement, avec le souci de l'intérêt supérieur du Parti.

Si je vous dis tout cela, camarades, si je crois que l'amendement est tellement important, c'est qu'en réalité, pour gagner nous devons rassembler et pour rassembler, nous devons être nous mêmes des rassembleurs, c'est-à-dire des gens qui avons ensemble des rapports fraternels, des rapports d'amitié, des rapports profonds.

Et est-ce que nous ne l'avons pas fait ?

Vous savez, le Parti Socialiste aujourd'hui c'est un lieu de confluence, et tous ses courants le sont également et je dirai qu'aucun ne l'est davantage que le courant n°2... C'est un lieu de confluence, parfaitement, et je pourrais vous développer ma théorie sur ce sujet, mais ce n'est pas le lieu.

Eh bien, je crois que nous avons essayé de rassembler le Parti Socialiste et les Socialistes à Epinay, nous y avons contribué.

Rassembler le Parti Socialiste et le Parti Communiste, revenir sur cette scission de Tours, essayer d'approfondir sans cesse cette unité et d'abord à travers le programme commun, c'est vrai que nous avons fait progresser l'unité.

Faire progresser l'unité avec les démocrates honnêtes, avec les républicains, ceux qui ont traditionnellement l'amour de la vérité, il y a des ponts qui ont été jetés vers les radicaux de gauche ou d'autres... Nous croyons qu'il y a dans le peuple français un fond d'honnêteté qui vient du fond de son histoire, et nous sommes partisans de trouver un dialogue avec ceux-là, comme avec ceux qu'on a appelé les gaullistes, les enfants de mai 1968, ce qui a permis qu'un rapport s'instaure entre le Parti Socialiste et les gens qui venaient de cet horizon là. Je pense que nous y avons un peu contribué... et j'ajoute qu'il y a des gaullistes sincèrement attachés à l'indépendance nationale et qui découvrent aujourd'hui que le capitalisme fait de la France un pays vassal.

Il y en a qui regardent vers le Parti Socialiste et qui reconnaissent dans notre

combat anti-impérialiste le combat de la France.

Eh bien, chers camarades, ce rassemblement pourrait être un rassemblement hétéroclite, mais... (protestations diverses)..... je dis des choses vraies, voulez-vous que je cite des noms ?

Dans la salle - Oui !

Jean-Pierre Chevènement - Je ne veux pas être blessant pour quiconque, mais enfin... il y a quand même quelques anciens ministres du Général de Gaulle chez nous actuellement ! (Applaudissements)

Chers camarades, ce rassemblement pourrait être hétéroclite, un manteau d'Arlequin, mais à notre sens, et c'est la condition de la victoire, et c'est cela que vous devez comprendre, c'est la signification de notre langage, ce manteau d'Arlequin peut être autre chose qu'un manteau d'Arlequin, il peut devenir, et c'est notre travail, un tout organique, lié par une sensibilité et des analyses communes, il peut devenir ce que nous appelons un Parti.

Pour parvenir à ce résultat, pour lier la sauce si vous voulez, il faut accepter le mouvement autonome des militants.

Pour rassembler dans le pays, il faut savoir rassembler dans le Parti,

Et je dirai, en conclusion, que nous sommes ambitieux, nous, pour le Parti, nous sommes ambitieux pour le Socialisme, nous voulons construire le Parti, parce que sans un Parti capable de construire la transition vers le Socialisme il n'y aura que la déception, l'amertume, une nouvelle génération serait nécessaire. Pour nous, construire le Parti, c'est la tâche la plus urgente, et comment pourrions-nous y parvenir tous ensemble en occultant les débats de fond entre nous ?

Je vous demande donc de vous opposer au texte qui vous est soumis, à l'irrecevabilité qui est soulevée, je vous demande de voter, par conséquent, pour le texte que nous vous présentons,

Je vous le demande pour des raisons de forme et pour des raisons de fond, parce que nous n'avons pas le choix de la médiocrité. La social-démocratie...

Dans la salle - Ah !

Jean-Pierre Chevènement - ... elle a fait son temps. Elle a eu ses mérites, certains l'ont dit, elle n'a pas eu que des mérites d'ailleurs, mais elle a fait son temps parce que la crise profonde dans laquelle s'engage le capitalisme ne laisse plus guère de miettes à distribuer, et voilà la raison la plus profonde ! Il y en a une autre, c'est que, pour ce qui est des réformes qui ne coûtent rien, M. Giscard d'Estaing ne fait pas mal son travail ! C'est d'ailleurs les seules réformes qu'il est capable de faire !

Si la Gauche l'emporte - et les signes de bouleversement à venir, ils sont là, ils se multiplient sous nos yeux, le Portugal, l'Italie, la progression de la Gauche aux dernières élections, demain l'Espagne - le choix ne serait qu'entre le désastre, d'un côté ou la plus complète réussite, de l'autre, parce que le mot

"changer la vie", il ne faut pas le prononcer à la légère, il nous engage, il a ébranlé des espérances immenses qui ne s'estimeront pas satisfaites à trop bon compte. Eh bien ! Nous, chers camarades, nous voulons réussir, nous ne voulons pas échouer !

Soyez donc exemplaires aujourd'hui, car demain il sera trop tard. Tout se tient, chers camarades, et c'est la raison pour laquelle vous voterez contre l'irrecevabilité, pour l'amendement additionnel.

(Très vifs applaudissements et protestations diverses)

Le président - La parole est à François Mitterrand.

(Vifs applaudissements)

François Mitterrand

Mes chers camarades, je réponds à l'invitation qui m'a été faite et je vous explique ici la position de la majorité de la Commission.

D'abord, en précisant - il eut été correct de le dire - qu'à aucun moment la majorité de la Commission n'a entendu opposer l'irrecevabilité, pour une raison très facile à comprendre, c'est que le débat a eu lieu ! Il a eu lieu ! Il va s'achever, dans cet après-midi, à la fin de la Convention. L'argument d'irrecevabilité s'oppose au début !

Il s'agit, non pas de vous demander un vote juridique, mais de vous demander un vote politique, après débat, pour savoir si l'on peut ou non, s'engager maintenant sur le chemin où nous invite l'amendement additionnel. Voilà le sujet.

Cet amendement additionnel, il porte bien son nom, mais en vérité il a été présenté presque partout comme une 16^{ème} thèse. Ce langage a été employé dans toutes les fédérations où je me suis rendu - je ne sais si je dis vrai - on le présentait comme une 16^{ème} thèse, on disait : les 16 thèses, les 15 adoptées par le Bureau exécutif à l'unanimité, et on ajoutait :... et la 16^{ème}, proposée par le courant n° 2. C'est comme cela que ça a été présente partout...

Dans la salle - Non !

François Mitterrand - Dans beaucoup d'endroits, alors, là où j'étais.

Vous voulez me faire de la peine ! (rires et protestations)

Ce qui compte, chers camarades, c'est votre vote dans un instant. Le reste est tout à fait secondaire.

Donc, le débat a eu lieu. Peut-on dire qu'on l'a arrêté ?

En droit oui, on aurait sans doute dû le faire, car votre Convention n'a pas reçu mandat, ni du Congrès de Grenoble, ni du Congrès de Pau, d'avoir à déterminer, en sus de l'autogestion, des conditions de transition et de prise en mains de l'appareil d'Etat par le gouvernement de la Gauche ! Je regrette, cela n'a jamais figuré dans la décision de nos Congrès, lorsqu'ils ont décidé la réunion de cette Convention ! (Applaudissements) Et, si une seule Convention se croit en droit

de se substituer aux Congrès, eh bien ! Nous ferons appel au Parti !

Il s'agit de savoir si, dans un débat qui a été difficile, très intellectualisé, sur un sujet extraordinairement délicat, obligés d'employer un vocabulaire à propos duquel nous nous sommes rendu compte à tout moment de l'importance de développer notre propre formation, les Socialistes, les 150 000 Socialistes adhérant au Parti s'estiment suffisamment informés pour trancher à propos d'un amendement additionnel de ce qu'il conviendra de faire dans la phase de transition avec les mesures immédiates nécessaires de prise en mains de l'appareil d'Etat.

Est-ce que ce sujet est celui qui a animé nos camarades lorsque nous les avons invités à préparer cette Convention ?

Dans la salle - Oui ! Oui !

François Mitterrand - Vous pouvez dire oui, bien entendu... Si vous ne me disiez pas oui, ce serait une trop grave contradiction avec la thèse que vous avez défendue... Vous pouvez dire oui, d'autre peuvent dire non, mais cela ne change rien à rien, le problème est de savoir ce que va trancher, dans un moment, la Convention.

Donc, le débat a eu lieu.

J'ai entendu là-dessus des arguments très importants, tellement importants qu'il me semble que l'amendement additionnel, dont je ne veux pas faire l'analyse, est très inférieur - ou très insuffisant - à la cause qu'il prétend défendre.

Quoi ! Cet amendement présenté comme un tout, comme devant définir la position du Parti dans la période de transition, ce ne serait que cela ? Une vague littérature sur le mouvement populaire, sans aucune mesure précise, sans aucune stratégie, sans aucune définition, de telle sorte qu'on peut, en effet, le reprendre en morceaux, le découper et le rajouter, comme cela, par-ci, par-là, pour essayer d'avoir des votes à l'intérieur des thèses existantes ? Ce serait cela, la définition que donnerait le Parti Socialiste de la période de transition ? Ce serait cela, le mandat que nous donnerions au gouvernement de la Gauche ? Permettez !... (Applaudissements)

Si c'est cela que vous demandez, alors, vous êtes restés très au-dessous et de vos intentions et de votre tâche ! Vous n'avez rien dit, tout juste ce qu'il fallait pour occuper le débat des sections, des fédérations, de telle sorte que nombre d'entre elles ont préféré se réfugier dans le refus de vote, finissant par n'y plus rien comprendre et par ne plus savoir de quoi la Convention nationale sur l'autogestion allait finalement parler !

Eh bien ! C'est contre cette confusion que, moi, j'en appelle au Congrès, et que je dis que c'est, à me moment-là, devant un Congrès et face à l'ensemble des militants du Parti Socialiste, que se détermineront les militants de notre Parti, en connaissance de cause, avec des thèses aussi fouillées, aussi précises - enfin, je crois, c'est ce que j'ai ressenti, moi, en les lisant - aussi riches d'explications et d'avenir que les 15 thèses auxquelles nous avons, tous, participé et que nous avons tous adoptées.

Il y aurait un déséquilibre incroyable entre ces 15 thèses qui traitent de l'autogestion et le minuscule début d'explication auquel vous nous conviez !

A partir de là, je demande - et je ne suis pas le seul puisque nous avons été 45 contre 16 à la Commission des résolutions - à ceux qui vont s'exprimer de rester fermes sur ce point, d'autant plus que, contrairement à ce qu'a déclaré tout à l'heure Jean-Pierre Chevènement, nous n'avons pas oublié qu'il existait un programme Socialiste et un programme commun, puisque précisément nous l'avons écrit. Comme vous n'avez pas tous ce texte, je me permets de le relire : La Commission considère que le Parti n'a pas donné mandat à la Convention nationale présente :

1 - de décider, aux lieu et place d'un Congrès, les dispositions à prendre pour résoudre les problèmes que poseront, dès la victoire de la Gauche, les conditions de la transition et de la prise en main de l'appareil d'Etat.

2 - ni de définir, au-delà de ce qu'ont prévu le Programme Socialiste et le programme commun de la Gauche - au-delà, en dépassant... Nous n'avons pas donné mandat de dépasser le Programme Socialiste et le programme commun de la Gauche, qui ont fait l'objet de débats, et de débats multiples - l'ensemble des mesures immédiates nécessaires au maintien et au développement d'un accord profond entre le nouveau pouvoir et le mouvement populaire.

Voilà, c'est tout ce que nous disons. Nous avons parlé constamment de ce sujet ; le Congrès de Grenoble en a parlé, le Congrès d'Epinais en avait parlé, le Congrès de Pau en a parlé, le Programme Socialiste en a retenu une large part, le programme commun définit aussi les mesures immédiates.

Cette convention aurait-elle le droit de se substituer aux organismes, aux instances régulières du Parti ? Aurait-elle qualité, sans avoir véritablement engagé chaque militant et en conscience, à définir, comme cela, tout d'un coup, et simplement parce qu'un courant a désiré que la discussion se portât sur ce point, l'ensemble des mesures immédiates ? Aurions-nous le droit d'aller jusque là ?

Moi, je réponds non, et je n'y mets pas du tout de mauvaise humeur, Jean-Pierre Chevènement. Vous avez dit tout à l'heure : est-ce un crime ? Mais non, ce n'est pas un crime ! Vous avez bien le droit de déposer des textes et de les soutenir... (Applaudissements)

Dans la salle - Ah !

François Mitterrand - Excusez-moi de vous dire que s'il y avait crime, ce qui n'est pas le cas, il ne serait pas sévèrement puni...

Dans la salle - Tant mieux !

François Mitterrand - On va se contenter de le repousser, (rires) Ce que je demande seulement, c'est qu'il soit repoussé..... le plus sévèrement possible ! (rires)

Bon. Alors, il n'y aura pas mort d'homme, il y aura simplement disparition d'un

mauvais texte. C'était de la mauvaise graine, ce texte... (vives protestations)... Il faut que nos camarades du courant 2 sachent que le petit phénomène tactique qui consistait à obliger le Parti, à tout prix, à se mobiliser sur un texte original, au lieu précisément, pour une fois, de se rassembler sur les textes qui avaient fait l'unanimité du Bureau exécutif et de la Commission de travail, n'a pas pris ! Vous parlez de rassemblement, mais il était réalisé ! C'était fait, jusqu'aux dernières minutes du dernier Bureau exécutif ! Enfin, le Parti Socialiste venait de se rassembler sur 15 thèses sur l'autogestion ! C'était gagné ! (vifs applaudissements) Et, alors que nous avons réussi, (vives protestations)... Et alors que nous avons réussi... (protestations)...

Mes chers camarades, si vous croyez vraiment que c'est ce genre d'argument qui me fera cesser, vraiment, vous me faites rire ! Si vous voulez me démontrer que vous êtes un petit groupe hétérogène dans le Parti, continuez !

Il y a ici un débat qui est libre, Chevènement s'est expliqué plus longtemps que je ne le ferai moi-même sur ce sujet et je n'ai pas l'intention d'insister, je dis simplement que seul - parce que la matière est grave et parce que, jusqu'alors, elle n'a pas été correctement traitée par les textes qui sont soumis au Congrès, et pour cause : le rapporteur n'avait pas cette mission et l'amendement additionnel ne répond pas à la question - seul le Congrès du Parti, saisi des motions qui seront signées par les camarades qui engageront leur responsabilité, peut trancher ce difficile débat.

J'ajoute qu'il y a quelque chose de dérisoire que de vouloir ainsi, et comme cela, définir des conditions de la transition. Au-delà des mesures demandées dans les trois premiers mois par le Programme Socialiste et le programme commun, qu'est-ce que vous voulez donc ajouter ? Ou bien alors, si vous voulez ajouter, et cela, c'est matière de Congrès, il s'agira de compléter l'œuvre d'aujourd'hui.

Sur le plan des structures, sur le plan de l'économie, sur le plan de l'entreprise, sur le plan du démantèlement du pouvoir capitaliste, les thèses que vous allez voter, les quinze thèses, nous font avancer largement. Voilà la mise en oeuvre de la stratégie de l'union de la Gauche, la mise en oeuvre de la stratégie de l'autogestion. C'est un immense progrès.

Muni de cet instrument, le gouvernement de la Gauche, s'il va loin et vite, et fort, dans sa détermination, bouleverse déjà totalement les données de la confrontation entre le nouveau pouvoir et le pouvoir battu. Il y a là une capacité de mobilisation populaire formidable.

Avez-vous besoin de dire autre chose ? Oui, il y a besoin de dire autre chose, mais alors on touche à la nature même de l'Etat, on touche au problème même des relations entre le nouveau gouvernement, la nouvelle majorité de gauche, et de gauche unie, et le mouvement populaire, on touche au problème même des libertés publiques, et moi je vous dis, chers camarades, que vous ne pouvez pas, comme ça, presque à la sauvette, trancher un problème qui détermine la nature même du Socialisme que nous entendons instaurer en France, en sachant fort bien les difficultés que nous rencontrerons.

Voyons, nous sommes ici tous suffisamment responsables pour imaginer qu'on nous fasse cette grâce. Je demande aux camarades du courant n°2 comment

pourraient-ils imaginer que nous irions, que nous pourrions aller au pouvoir dans un pays comme la France, inséré dans le Marché commun, appartenant au monde occidental, avec les forces puissantes qui se trouveraient être encore devant nous, sans être conduits à prendre à bras le corps tous les problèmes touchant à la nature de l'Etat et à la capacité de commandement ?

Comment précisément, avec les exemples que vous avez cités - à mon avis malheureusement car nous opposer le Chili et le Portugal dans les termes où cela a été fait c'est davantage servir certaines propagandes que celle du Socialisme... (Applaudissements) - au nom de quoi parlez-vous aujourd'hui du Portugal comme d'une expérience manquée ? Avez-vous donc déjà mis un terme à la capacité révolutionnaire de ce pays ? Ils ont échoué ? Alors dites-le ! Non ? Bon, alors ne vous servez pas de cela comme d'un argument pour montrer l'incapacité d'un gouvernement à dominer l'héritage d'une vieille société capitaliste. Et, pour ce qui concerne le Chili, peut-être aussi serait-il plus juste de regarder l'aspect social, économique et politique d'un pays soumis à toutes les puissances de l'impérialisme dans des conditions incomparables avec notre pays, et, d'autre part, l'extrême faiblesse de la majorité populaire qui, selon les formes institutionnelles de ce pays, a porté au pouvoir le gouvernement d'unité populaire !

Je souhaite qu'un peu plus de clarté entre dans ce débat et que ne serve pas n'importe quoi, n'importe quel argument !

Chers camarades, j'en ai fini.

Je vous répète que les 15 thèses proposées à l'unanimité par le Bureau exécutif ont été estimées compatibles, comme s'inscrivant dans le cadre prévu de la délégation consentie par les Congrès de Grenoble et de Pau, à cette Convention sur l'autogestion.

Vous n'avez pas d'autre pouvoir et cette Commission, la Commission des résolutions, vous propose d'éviter toute adjonction qui tendrait à sortir des limites de ce mandat.

Je n'élèverai pas le ton. Pourquoi le faire ?

On a parlé de "rassembleurs". Nous le sommes tous, autant que les autres. Le Parti Socialiste n'a pas, non plus que le Portugal échoué. Le Parti Socialiste, par votre contribution à tous, est aujourd'hui en position de parler haut dans la vie politique nationale, il rassemble plus de militants que naguère, plus d'idées, plus de capacités d'action. Pouvez-vous vous servir du terme "rassembleurs" contre nous ?..... Enfin, faites comme vous voudrez, l'essentiel pour moi c'est de vous parler aussi clairement que je le puis, en vous demandant fermement de repousser l'amendement additionnel, en votant le texte qui vous est soumis.

(Applaudissements prolongés)

Le président - Camarades, nous allons procéder au vote par mandats, sur le texte que François Mitterrand vient de vous relire.

Le texte a été diffusé dans tout le Congrès.

Je demande à ceux qui sont partisans de voter ce texte, de voter en déclarant "Mitterrand"... (protestations) Ceux qui seront contre voteront "Chevènement"...

(vives protestations)... On a toujours procédé ainsi...

Nous allons procéder à l'appel... (vives protestations)...

Camarades, notre ami Chevènement me demande, pour éviter une personnalisation du débat... (Applaudissements)... qui est habituelle car nous votons toujours sur le nom des rapporteurs, quand nous votons par mandats, nous l'avons toujours fait mais pourvu que le vote soit clair c'est tout ce qui compte, nous allons voter pour le texte voté par la majorité de la Commission des résolutions par 45 voix contre 16 ou contre ce texte.

Je demande donc aux fédérations de voter pour le texte ou contre le texte... (vives protestations)...

Dans la salle – Démocratie !

Le président - Le scrutin est ouvert.

... (il est procédé à l'appel nominal)...

Le président - Nous allons, camarades, vous donner les résultats du vote.

Avant, je vous signale que le camarade Tabarot, représentant l'entreprise Buda, occupée depuis un an, a été autorisé à faire une quête à la sortie.

(Applaudissements)

Ce que vous lui donnerez sera le bienvenu.

Voici les résultats :

- Mandats : 4750.
- Pour : 3029.
- Contre : 1260.
- Refus de vote : 62.
- Abstentions : 346.
- Absents : 45.

Je donne maintenant la parole à Martinet, rapporteur, sur les amendements votés par la Commission des résolutions.

Gilles Martinet

Camarades, il y a 17 amendements qui vont vous être présentés mais la plupart d'entre eux concernent des modifications de forme, c'est-à-dire qu'ils portent sur une, phrase ou deux. Il n'y a que deux amendements qui aient une certaine longueur.

Le travail de la sous-commission, en vérité, a consisté à partir des textes des fédérations, à compléter un certain nombre de passages.

Je vais vous les lire dans l'ordre. Vous avez le texte du "Poing et la Rose", je vais vous annoncer l'endroit où se trouvent les amendements et le président peut les mettre au vote, je pense à mains levées, soit en réalité on peut demander s'il y a des objections dans certains cas car il s'agit, vous le verrez souvent de simples modifications de forme.

Je commence, il s'agit de la 2^{ème} thèse, la page 4 du Poing et la Rose, à la fin du 3^{ème} § de la deuxième colonne. Ce paragraphe commence par : "Dans le tiers-monde, où les peuples opposent une résistance accrue à l'hégémonie du capitalisme occidental et à l'influence du modèle américain. Un nouveau pan du monde capitaliste peut tomber". La Commission propose que l'on ajoute à : "Un nouveau pan du monde capitaliste peut tomber" : " surtout si le mouvement ouvrier sait développer des stratégies de luttes à caractère international.

Le président - Pas d'opposition ?...
Adopté.

Gilles Martinet - A la page suivante : La logique Socialiste, vous avez dans le 3^{ème} §, vers la fin :
"Autrement dit, l'emploi, le droit au travail, les conditions de travail et le cadre de vie font partie des critères de l'utilité sociale, comme en font partie les problèmes de formation et d'information, la politique de la santé, les mesures permettant d'assurer l'émancipation de la femme, etc." la Commission propose :
"Les mesures permettant que les femmes assurent leur émancipation".

Le président - Pas d'opposition ?
Adopté.

Gilles Martinet - Un peu plus loin, il est dit :
"Qui décide de l'importance de ces critères", toujours dans la première colonne de la page 5 : "qui décide de l'importance de ces critères ? La multiplicité des choix à opérer implique l'existence de multiples niveaux de décision"
"Dans tous les cas où cela se révèle possible", cette phrase est remplacée par : "
Dans tous les cas, les décisions doivent être prises, compte tenu de la dimension des problèmes abordés au plus près possible des citoyens."

Le président - Pas d'opposition ?
Adopté.

Gilles Martinet - Toujours dans la même colonne, il est dit : "L'intervention des noyaux militants, comme celle des techniciens est donc indispensable". Cette phrase est remplacée par le passage suivant : "Les propositions et, en dernier ressort, la décision appartiennent à la collectivité, l'intervention des techniciens étant indispensable pour la mise en oeuvre du projet."

Le président - Pas d'opposition ?

Dans la salle - Vote par mandats !

Le président - Il faut qu'il y ait au moins 10% qui le demandent.
Mais comme je suis un président sérieux, je demande qui désire le vote par

mandats ?

Personne. Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - Dans la colonne suivante, à la fin du 2^{ème} paragraphe : "Leur développement demeurera formel sans une mutation idéologique et culturelle que donnera à chacun l'accès à la connaissance, à la création et à la décision", on met le passage suivant :

"L'autogestion suppose la réunion de nombreuses assemblées distinctes consultatives ou de décision dans tous les cas des procédures d'appel devront être prévues devant des assemblées d'un niveau supérieur.

Le président - Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - A la fin de ce même § où il est dit : "... d'un processus qui permette de rendre transparent, au niveau de chaque unité économique, le mécanisme de la formation des revenus," il est dit : "L'éventail des revenus devrait être réduit très substantiellement."

Le président - Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - Au début du § suivant, il y a une formule qui est ajoutée. On disait : "La remise en cause des hiérarchies de rémunération doit logiquement s'accompagner d'un développement de la rotation des tâches." Là, on ajoute : "La remise en cause des hiérarchies de rémunération doit logiquement s'accompagner d'une revalorisation du travail manuel et d'un développement de la rotation des tâches."

Le président - Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - Je passe à la page 6, où nous avons la thèse 8 : "Trois types d'entreprise"

A la fin de cette thèse, au dernier paragraphe, il faut ajouter : "Cependant, les multinationales constitueraient, si l'on n'y prenait garde, un obstacle à cette évolution, difficile à surmonter! Il faudrait donc préciser l'attitude du gouvernement de la Gauche à cet égard".

Le président - Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - A la page 7, au 2^{ème} paragraphe, celui qui commence par : "d'une part, les grandes orientations politiques, etc.", ce passage est à remplacer

par le texte suivant : "«...les règles de politique générale, tels la politique de défense, la politique monétaire, le système d'enseignement, la justice, la santé ainsi que le statut des fonctionnaires et le salaire interprofessionnel, les étapes de la politique de réduction des inégalités de revenus, les grandes priorités pour les équipements sociaux, le poids global de la charge fiscale souhaité, les grandes orientations des branches stratégiques, etc. "

Le président - Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - Toujours dans la page 7, en bas du 6ème paragraphe, il faut ajouter : "l'élaboration de ce système de prix devrait inclure la définition d'une politique Socialiste en matière de circuits de distribution".

Le président - Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - A la fin de cette thèse, juste avant la "Transformation de l'Etat", il faut ajouter : et cela"par rapport à l'aspect purement interne de la planification : un aspect international concernant particulièrement la planification des échanges financiers et commerciaux avec les autres pays et les perspectives d'évolution des systèmes économiques environnants, capitalistes et Socialistes".

Le président - Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - Deuxième colonne, avant dernier alinéa : "la vérité est qu'il faut à la fois occuper le gouvernement et le changer» il faut mettre : "il sera indispensable de rompre les liens entre le pouvoir économique capitaliste et la haute administration par la transformation des modes de recrutement, de rémunération et de déroulement des carrières".

Le président- Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - Dans la colonne 3 de la même page 7, à la fin du 1^{er} paragraphe, il faut ajouter "200 années de luttes politiques et sociales", puis la phrase suivante : la démarche autogestionnaire implique le respect du pluralisme des opinions politiques, philosophiques, et religieuses".

Le président - Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - A la fin du "Premier objectif" ou l'on parle d'une "législation

nouvelle sur les droits des travailleurs" il faut ajouter : "Y compris des travailleurs immigrés".

Le président - Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - Maintenant, nous avons le "Deuxième objectif". Le texte du "Deuxième objectif est supprimé et remplacé par le texte suivant :

"La remise en cause indispensable de la division sociale du travail et des rapports sociaux légués par le capitalisme, entraînera la définition de nouvelles finalités et de nouveaux contenus. Seule la prise en charge des problèmes d'éducation contrôlée et continue par l'ensemble de la collectivité avec le concours en particulier des organisations de travailleurs, pourra éviter que l'éducation et la culture ne restent l'affaire des spécialistes donc d'une minorité. De même une stratégie globale et décentralisée de l'action éducative et culturelle, ayant pour finalité la création individuelle et collective, la formation est une dimension décisive de notre combat pour l'autogestion. C'est là une des premières conditions pour que les changements des mentalités puissent se produire. C'est donc un des objectifs déterminants que les militants du Parti doivent se fixer, pour que la voie soit ouverte vers l'autogestion. Cette dernière entraînera une modification des conceptions actuelles de la famille et du rôle des femmes. De même, le Parti doit approfondir sa réflexion sur les obstacles d'ordre idéologique et socioculturel à l'autogestion". Voilà donc le texte du deuxième objectif.

Le président - Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - Maintenant, nous passons à la page 9.

A la page 9, la 13^{ème} thèse, nous avons, dans la première colonne, et juste avant l'avant-dernier paragraphe qui commence par "En faisant de la lutte pour le contrôle ouvrier", un ajout :

Il y a un ajout assez important, je vais vous le lire :

"Le cadre de vie recouvrant de nombreux aspects de la vie quotidienne, concerne outre les travailleurs eux-mêmes, des catégories de population qui n'interviennent pas directement dans la production : femmes sans emploi, jeunes en formation, retraités, etc. mais qui sont eux aussi victimes autant de l'entreprise, de l'exploitation et de l'aliénation capitaliste. Il faut attacher la plus grande importance à ce type de lutte, car elle habitue les masses à se mobiliser, à s'organiser, dans des associations démocratiques et à gérer elles-mêmes leur action sur le terrain, en revendiquant un contrôle et une maîtrise des conditions de vie, en contestant les institutions et la légalité de la classe dominante.

"Leur lutte contribue à définir le contenu d'un autre projet de société, de modèle culturel, de rapports sociaux.

Ainsi, les actions pour le contrôle de la qualité des produits, des prix, de la

publicité, posent le problème de l'orientation de la production et de l'organisation de la distribution. Les actions sur l'habitat et l'urbanisme posent le problème de la propriété des sols, de son environnement et des équipements socioculturels.

"Le Parti Socialiste prendra en compte cette démarche dans l'élaboration de son programme concernant les collectivités territoriales; l'action dans les entreprises, les institutions et le cadre de vie sont, en effet, les éléments d'une seule et même stratégie qui implique notamment l'engagement individuel des militants Socialistes dans ces actions, la lutte pour la contrôle des équipements, l'animation du quartier et la gestion de l'habitat, l'ouverture de la gestion locale à l'intervention des citoyens et de leurs associations, la création de lieux de rencontre au niveau local pour assurer la libre accès du public à toutes les sources d'information.

(Applaudissements)

Le président - Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - Il reste un dernier amendement qui se situe toujours page 9» mais cette fois-ci dans la dernière colonne. Le rôle du Parti c'est la 15^{ème} thèse. Vous avez dans cette 15^{ème} thèse, le 1er, le 2^{ème} paragraphe, et à la fin du 2^{ème} paragraphe, vous ajoutez :

"L'ensemble des adhérents doit participer à l'élaboration des textes fondamentaux engageant le Parti".

Voilà.

Le président - Pas d'opposition ?

Adopté.

Gilles Martinet - Pas d'opposition ?

Le président - Je mets aux voix l'ensemble des 15 thèses ainsi amendées.

Que ceux qui sont d'accord le manifestent en levant la main ?

...

Avis contraires ? Abstentions ?

Adopté à l'unanimité.

(Applaudissements)

Camarades, je vous remercie. L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée.